



bâtiment - industrie & énergie
Communiqué de presse
Bruxelles, le 7 février 2022

La proposition de la Confédération Construction de forcer les chômeurs à travailler sur les chantiers construction et d'instaurer un saut d'index est absurde !

Le week-end dernier, la Confédération Construction a lancé d'une part, l'idée d'obliger les chômeurs à travailler dans le secteur de la construction afin de résoudre la pénurie de personnel et, d'autre part, celle de limiter l'indexation des salaires pour contrer l'inflation.

*"Nécessité fait loi, selon la Confédération de la construction. Pour l'organisation patronale, il suffit d'enfiler un casque et un gilet de sécurité aux chômeurs et d'un saut d'index pour résoudre tous les problèmes du secteur", ironise Patrick Vandenberghe, président de la **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)**.*

Inflation

"Un saut d'index ou l'introduction d'un index avec un plafond, soi-disant favorable aux plus bas salaires tel qu'avancé par la Confédération Construction sont deux propositions inacceptables. L'augmentation en pourcentage de l'index des salaires est le seul moyen réel d'absorber proportionnellement la hausse du coût de la vie, de préserver le pouvoir d'achat et de maintenir la sécurité sociale", insiste Patrick Vandenberghe.

"L'index ne peut pas servir d'instrument de redistribution. Une fiscalité progressive est là pour ça. Une progressivité qui d'ailleurs peut être renforcée, par exemple, en augmentant l'abattement fiscal. Enfin, une augmentation justifiée et conséquente du salaire minimum qui dépasse l'indexation ordinaire pourrait renforcer la solidarité", poursuit P. Vandenberghe.

Pénurie de main d'œuvre

Le secteur de la construction, qui emploie 150.000 travailleurs, est confronté à une pénurie de main-d'œuvre depuis des années. C'est la raison pour laquelle le secteur fait également appel à des travailleurs étrangers, comme en témoignent les 40.000 travailleurs détachés dans le secteur.

"Obliger les chômeurs à travailler dans ce secteur sans aucune connaissance ou formation professionnelle est une idée pour le moins farfelue, c'est irresponsable et dangereux. L'accent devrait être mis sur l'amélioration de l'attractivité du secteur par le biais de meilleures conditions de salaires et de travail, d'une flexibilité raisonnable, de meilleures conditions de mobilité, d'une bonne formation, etc. »

*"Affirmer que le secteur de la construction paie les salaires les plus élevés, à l'exception de l'industrie chimique, n'est pas correct. Le salaire horaire moyen est de 17 euros, ce qui correspond à un salaire mensuel de 1 900 euros net", souligne le président de la **CSCBIE**.*

Pour plus d'informations :

- Patrick Vandenberghe, président de la **CSCBIE**, 0477/54.39.08